



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 mai 2025**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : DRANO Rodolphe donne son pouvoir à Samuel GESTRAUD, PETIT Sabrina donne pouvoir à Emmanuel BREHERET, RIGAUD Marie-Pierre donne pouvoir à Marie-Laure DUPUY-CHANET

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory WARY

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2025-41 DU 05-05

TRAVAUX SALLE DES SPORTS : DEVIS SOCIETE SOPREMA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la toiture de la salle des sports fuit, il convient donc procéder à des travaux de réfection.

Nous avons fait appel à trois entreprises, l'entreprise SOPREMA est la plus compétitive dans cette affaire avec un devis à hauteur de 80 416.35 € TTC.

Monsieur le Maire n'a pas délégué de signature pour signer un devis de cette somme.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter ce devis et de l'autoriser à le signer pour un montant total de 80 416.35 € TTC.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal accepte ce devis et autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour un montant total de 80 416.35 € TTC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Secrétaire de Séance

Grégory WARY

Etriché, le 12 mai 2025

Le Maire

David LAGLEYZE